

## Question à Christophe Castaner : combien y-a-t-il en France de rabbins, de pasteurs et de curés radicalisés ?



Nous voulons savoir. Parlez monsieur le ministre !

Avec Benoît  
Rayski

Nous ne savons pas comment sont surveillées les synagogues, les temples et les églises. Nous ignorons si des policiers sont mobilisés pour enregistrer les prêches, sermons et prênes des rabbins, pasteurs et curés. De source proche de la place Beauvau, on nous indique crûment qu'il n'y en a aucun !

Et tout aussi crûment, on nous signale que les policiers disponibles sont tous affectés à la surveillance des mosquées. Et pourquoi néglige-t-on si complaisamment les édifices religieux des autres croyances ? Il y a là une discrimination inacceptable. Il y a peut-être une raison inavouée et inavouable : le gouvernement privilégie peut-être les juifs, les catholiques et les protestants pour des raisons électorales... Ces réflexions me sont inspirées par le cas d'Ahmed Hilali, l'imam de la mosquée de Gonesse que fréquentait Mickaël Harpon, le tueur de la préfecture de police. Cet homme pieux a été fiché S en 2015. Obligation lui avait été faite de quitter le territoire français (il est de nationalité marocaine).

Les fidèles de sa mosquée, interrogés par Le Figaro, le décrivent comme « fougueux ». Ahmed Hilali est en effet très jeune : il a donc l'âge d'être impétueux. Les fidèles disent n'avoir jamais entendu dans ses prêches d'appels à la haine ou au meurtre. Nous ne doutons pas un seul instant que les fidèles interrogés soient des témoins objectifs et dignes de foi...

Pour les policiers, aucun lien direct de cause à effet n'a pu être établi entre Ahmed Hilali et la radicalisation de Mickaël Harpon. Mais a-t-on vraiment besoin d'un imam pour tuer des mécréants ? Les radicalisés lepénistes se contentent de lire le programme du Rassemblement National. Les radicalisés républicains se procurent les textes fondateurs de LR. Les radicalisés insoumis lisent les argumentaires de Mélenchon. Pour les radicalisés macronistes, en revanche, il y a une difficulté : LREM n'a pas de programme, et c'est sans doute ce qui fait son succès. Les radicalisés musulmans ont un programme à leur disposition, et ils le lisent attentivement.

Revenons à Ahmed Hilali. Pourquoi n'a-t-il pas été expulsé de France en 2015 ? Parce qu'il s'est marié et qu'il a eu un enfant. Une circonstance dérogatoire. Comme les imams, les rabbins et les pasteurs peuvent se marier : ils en ont de la chance. Une chance que n'ont pas les curés. C'est pas juste. Nous appelons le pape François à abroger l'obligation de célibat pour les prêtres.